



CAS / Certificate of Advanced Studies HES-SO
interprofessionnel et transfrontalier
Projets urbains et pouvoir d'agir
2016/2017

h e t s

Haute école de travail social
Genève

Hes·SO  GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

CAS

15 crédits ECTS

Début de la formation

26 septembre 2016

Durée

18 jours de cours sur une période de 12 mois

Responsable

Charles Beer

charles.beer@hesge.ch

Secrétaire de la formation

Sophie Henzelin

sophie.henzelin@hesge.ch

Tél. : 022 388 95 14

Haute école de travail social

CEFOC

Rue des Voisins 30

Case postale 80

1211 Genève 4

Séance d'information

22 mars 2016 à 18h,

HETS, salle A006

Formulaire d'inscription

en ligne

www.hesge.ch/hets/cas-urbain

**CAS / Certificate of Advanced Studies HES-SO
interprofessionnel et transfrontalier**

Projets urbains et pouvoir d'agir

Réinventer la Cité

La croissance urbaine, démographique et territoriale, marque l'évolution de notre planète. Elle est bien souvent anarchique et transcende les frontières politiques. De nouveaux défis, économiques, sociaux et environnementaux émergent en conséquence. Le défi est aussi démocratique; les villes sont de plus en plus fragmentées et les inégalités s'imposent sur un plan social et territorial.

Mais les villes sont aussi porteuses de solutions et d'innovations.

Repenser leur développement, la place de celles et ceux qui font la ville, les modalités d'intervention, est devenu un enjeu central des politiques urbaines actuelles.

C'est la mission que se donne le

CAS Projets urbains et pouvoir d'agir.
Cette formation pensée par 9 hautes écoles de Suisse occidentale et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes propose une démarche innovante, basée sur l'interdisciplinarité de l'enseignement, la composition interprofessionnelle des participant-e-s et l'approche par projet. Elle vise à donner des outils concrets aux professionnel-le-s pour répondre à des situations problématiques de terrain.

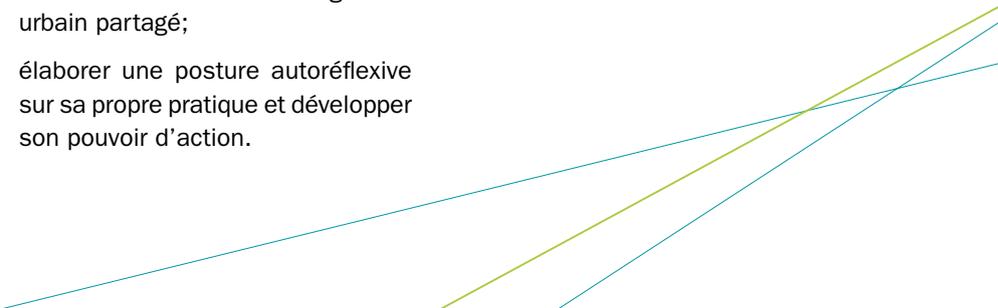
Atouts de la formation

- Elle propose une pédagogie par projet en petites équipes interprofessionnelles et un enseignement interdisciplinaire;
- elle se base sur des problématiques de terrain de Suisse occidentale et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et réunit un important réseau d'associations et de collectivités locales;
- elle promeut des pistes d'intervention innovantes associant les populations.

Public cible

Ce CAS s'adresse notamment à toutes les professionnel-le-s du travail social, de l'urbanisme, de l'architecture, de la culture et du design, de l'éducation, de la santé et de la sécurité, au bénéfice d'une formation Bachelor ou d'un titre équivalent et d'une expérience professionnelle ayant permis de développer une pratique ou un intérêt en lien avec la thématique.

Compétences visées

- Maîtriser les outils méthodologiques et théoriques de l'approche par projet;
 - savoir travailler en réseau de manière interprofessionnelle et développer des référentiels et vocabulaires communs;
 - appréhender les dynamiques territoriales et sociales dans leur complexité;
 - mobiliser une réflexion critique et éthique dans l'objectif de développer des approches et des outils innovants favorisant le pouvoir d'agir des populations et le vivre-ensemble;
 - maîtriser les outils de diagnostic urbain partagé;
 - élaborer une posture autoréflexive sur sa propre pratique et développer son pouvoir d'action.
- 

CAS Projets urbains et pouvoir d'agir

- **Trois modules** de formation, soit 18 jours de cours
- **15 ECTS**, soit environ 450 heures dont 150 en présentiel

Lieux de formation

Multisite : Grand Genève (éventuellement Suisse occidentale et Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Organisation & contenu

Formes d'enseignement

La formation se base sur une pédagogie par projet, interdisciplinaire et interprofessionnelle. Elle s'articule autour de problématiques urbaines concrètes. Le travail s'effectue en petits groupes et alterne travail de terrain, ateliers et cours théoriques et méthodologiques.

Contenu de la formation

Trois modules complémentaires : une introduction à l'approche par projet, le diagnostic urbain partagé et les interventions innovantes. L'expérience de terrain intervient dès le premier module. Les ateliers, transversaux, permettent le dialogue entre chacun des modules.

Module 1

Se lancer dans l'approche par projet :

L'insertion dans le projet commence dès ce module. Les participant-e-s s'insèrent dans un projet et proposent une première analyse de la demande, des enjeux et des problématiques rencontrées sur le terrain. Dans cet objectif, ils-elles sont sensibilisé-e-s aux outils du diagnostic urbain partagé.

(5 ECTS)

Module 2

Etablir un diagnostic urbain partagé :

Ce module est essentiellement basé sur les outils méthodologiques et théoriques d'un diagnostic urbain partagé. Il permet aux participant-e-s d'appréhender la complexité des spécificités urbaines

locales dans un contexte marqué par les inégalités territoriales, en impliquant les populations à ce processus. Il s'agit pour les participant-e-s de saisir d'une part, les dynamiques institutionnelles et sociales à l'œuvre et, d'autre part, de proposer une approche sensible du territoire.
(5 ECTS)

A la fin du module, les participant-e-s présentent et discutent leurs résultats et propositions devant un panel de professionnel-le-s.
(5 ECTS)

Module 3

Oser des pistes d'interventions innovantes :

Ce troisième module forme les participant-e-s aux outils théoriques et méthodologiques de l'intervention collective et du pouvoir d'agir des populations. A partir des ressources de ces dernières, les participant-e-s construisent des solutions et nourrissent le dialogue avec les professionnel-le-s.

Admission & inscription

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un bachelor ou d'un baccalauréat universitaire d'une haute école (ou d'un titre jugé équivalent) en lien avec la thématique;
- pouvoir témoigner d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans.

Des dérogations concernant les conditions d'admission peuvent être accordées sur dossier et/ou entretien.

De plus, toute demande de reconnaissance d'acquis ou d'équivalences peut être déposée auprès du secrétariat de la formation au plus tard un mois et demi avant le début de la formation. Un émolument pour la procédure de reconnaissance est dû, quel qu'en soit le résultat.

L'admission se fait sur dossier.

Frais d'inscription & de formation

Coût de la formation : **CHF 5'800.-**, payable avant le début de la formation.

Finance d'inscription de **CHF 200.-**, non remboursable, en sus.

Sous certaines conditions, les participant-e-s genevois-e-s et de France voisine peuvent bénéficier du « **chèque annuel de formation** ». Informations et demandes: www.geneve.ch/caf

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'elles reçoivent ou non des subsides.

Modalités

Délai d'inscription: 31 mai 2016

Formulaire d'inscription téléchargeable en ligne:
www.hesge.ch/hets/cas-urbain

Séance d'information

Le mardi **22 mars 2016 à 18h**, à la HETS, en salle A006.

Obtention du titre

Conditions d'obtention du titre

- Avoir suivi de façon régulière les sessions de formation (80% au moins);
- avoir obtenu la validation des 3 modules de formation et du travail collectif de fin d'études, selon les exigences consignées dans le règlement d'études;
- avoir payé la totalité du coût de la formation.

Les modalités de validation seront précisées en début de formation.

Attestations

Une attestation de participation est délivrée aux participant-e-s inscrit-e-s à un ou des modules.

Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le-la participant-e a répondu aux exigences d'évaluation.

Projets urbains et pouvoir d'agir une formation en partenariat avec :

h e t s

Haute école de travail social
Genève



INSTITUT DE HAUTES
ÉTUDES INTERNATIONALES
ET DU DÉVELOPPEMENT
GRADUATE INSTITUTE
OF INTERNATIONAL AND
DEVELOPMENT STUDIES



h e p i a

Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève



h e g

Haute école de gestion
Genève



**— HEAD
Genève**



Hes·SO GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale



 **UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**



Secrétariat de la formation

Sophie Henzelin

sophie.henzelin@hesge.ch

T.: +41 22 388 95 14

Haute école de travail social de Genève
Centre de formation continue (CEFOC)
Rue des Voisins 30 / CP 80
1211 Genève 4

**Formulaire d'inscription
en ligne**

www.hesge.ch/hets/cas-urbain

L'ensemble des formations continues de la HES-SO Genève est certifié eduQua